

Avis de constitution

SOCIETE « ISSHO CORP » en abrégé « I.C »

Siège ABIDJAN, PORT-BOUËT VRIDI SOGEFIHA VILLA
23 PORT-BOUËT lot 59; non loin de la Paroisse Saint Jean-
Marie Vianney de Vridi Cité, Lot 59, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 22/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISSHO CORP » en abrégé « I.C »

Objet : -Organiser des évènements notamment sur les animés et les mangas

-Promouvoir la culture Japonaise à travers l'apprentissage de la langue Japonaise

-Créer une communauté solide à l'international

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, PORT-BOUËT VRIDI SOGEFIHA VILLA
23 PORT-BOUËT lot 59; non loin de la Paroisse Saint Jean-
Marie Vianney de Vridi Cité, Lot 59, Ilot 37

Dirigeant(s) M SARR ABDOUL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04461 du 09/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55318/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

